

MOUTIER

Souffle de renouveau au Forum de l'Arc

► **Confronté à une situation financière précaire** depuis plusieurs années, le Forum de l'Arc de Moutier a trouvé un second souffle.

► **FAJI SA, organisatrice du SIAMS**, et huit entreprises de la région ont recapitalisé la société Forum de l'Arc SA (anciennement HECL SA) à hauteur de 1,9 million.

► **La Municipalité de Moutier** reste présente au sein d'un conseil d'administration totalement refondé.

► **Outre le maintien et le développement du SIAMS**, l'équipe entend trouver de nouveaux débouchés pour le bâtiment.



Catherine Hahn, nouvelle présidente du conseil d'administration du Forum de l'Arc SA, entourée du conseiller municipal de Moutier Pascal Eschmann (à gauche) et du directeur de FAJI SA Pierre-Yves Kohler. PHOTO OZA

L'équilibre financier du Forum de l'Arc est menacé depuis plusieurs années. Avec une seule grande manifestation – le SIAMS – pour assurer l'essentiel de sa rentabilité, l'imposant bâtiment situé à la rue Industrielle à Moutier peinait à entrevoir des jours meilleurs, en dépit des efforts de diversification menés par les instances dirigeantes. Un casse-tête pour HECL SA, société détenue majoritairement par la commune de Moutier et propriétaire des lieux, mais aussi pour FAJI SA, qui organise le SIAMS. La situation s'est encore péjorée fin 2017, lorsqu'un audit professionnel

sur le bâtiment a été commandé. «Une bonne idée mais aussi une balle dans le pied», notait hier Pierre-Yves Kohler, président de FAJI SA. «La valeur financière du Forum de l'Arc a été revue à la baisse. Il en a découlé un surendettement immédiat. Jusque-là, nous pouvions tourner malgré un léger déficit chaque année.»

Signe d'attachement

C'est dans ce contexte que de vastes réflexions ont été menées dans le but d'éviter une faillite. FAJI SA, la Municipalité de Moutier et la Chambre d'économie publique du

Jura bernois ont finalement trouvé une solution basée sur deux axes prioritaires: la recapitalisation de la société et la mise en place d'un business plan raisonnable.

Au 1^{er} janvier de cette année, HECL SA a été rebaptisée Forum de l'Arc SA. FAJI et huit entreprises de la région ont mis la main au portemonnaie pour recapitaliser la structure à hauteur d'1,9 million de fr. Un signe d'attachement envers le Forum de l'Arc d'une part, le SIAMS d'autre part, l'ancrage prévôtois du grand salon de la microtechnique étant incontournable. Pour assurer le fonctionnement de la

nouvelle société, un nouveau conseil d'administration a été nommé, avec à sa tête Catherine Hahn, spécialiste en gestion immobilière. Les autres membres sont des représentants de la Municipalité – qui a par ailleurs perdu son statut d'actionnaire principal –, des donateurs et des membres de FAJI SA. La tâche de la nouvelle équipe sera de gérer, d'animer et de rentabiliser le bâtiment, si nécessaire en confiant des mandats externes à des spécialistes.

Pas de «SIAMS 2»

Et dans ce domaine, le conseil d'administration en-

tend changer d'approche. «Il ne sera plus question d'essayer de faire un SIAMS 2», assure Catherine Hahn, qui a rappelé hier la difficulté d'organiser des événements d'envergure tels que de grands salons. Selon elle, le Forum de l'Arc dispose d'une large palette d'atouts qu'il s'agira de mettre en avant: surfaces pour locations temporaires ou permanentes, salles de conférences, espaces modulables pouvant aller jusqu'à 8000 mètres carrés, le tout pour des activités professionnelles, industrielles, associatives, sportives ou

de loisirs. «Nous voulons animer cet endroit par le biais d'une multitude d'événements, créer un cercle vertueux qui apporte un certain dynamisme», ajoute-t-elle.

Des rencontres ont été organisées avec les locataires actuels. Une douzaine de personnes potentiellement intéressées à utiliser les locaux se sont spontanément annoncées depuis le début de l'année. Enfin, des travaux de rénovation et d'embellissement ont été entrepris. «Un nouveau départ qui nous donne de la confiance.»

OLIVIER ZAHNO

La Municipalité perd des plumes

► «Moins pire qu'une faillite»

Il aura été nécessaire d'abandonner le capital-actions d'HECL SA (devenu Forum de l'Arc SA) pour éviter la faillite. Une décision qui a obligé tous les actionnaires à consentir à des sacrifices. Pour la Municipalité de Moutier, 1,6 million de francs – dont 400 000 fr. de prêts déjà abandonnés en 2015 – sont ainsi partis en fumée. «En cas de faillite, la commune aurait dû passer à la caisse pour un montant d'environ 2,5 millions. C'est la moins pire des solutions», note le conseiller municipal Pascal Eschmann.

► Des actions pour la Municipalité

FAJI SA et les autres entreprises ayant participé à la recapitalisation de la société ont remis des actions pour une valeur de 500 000 fr. à la Municipalité afin de consolider leur partenariat. En déduisant ce montant, la ville de Moutier affiche donc une ardoise de 700 000 fr. à éponger lors de ses prochains exercices comptables. Pascal Eschmann en a informé les élus lors du Conseil de ville du 25 mars. «Nous pouvons désormais aller de l'avant tout en respectant la votation populaire de 2005.» Pour rappel, les citoyens de Moutier avaient accepté à 75,3% une participation d'1,6 million de francs pour la construction de la halle et la constitution d'HECL SA, société au sein de laquelle la Municipalité devait jouer un rôle majeur. OZA